

# LE FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES

Infos pratiques

**Consignes applicables  
à partir du mardi 2 juin 2020  
jusqu'à réévaluation de la situation**

Photo @ Simon Daval

☎ 03 81 31 84 99



07 64 35 47 12  
**LIGNE SPÉCIALE**  
durant le temps du déconfinement



[agglomontbeliard.fr](http://agglomontbeliard.fr)



# LES 6 DÉCHÈTERIES FIXES DE PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION FONCTIONNERONT DU 2 JUIN JUSQU'À RÉÉVALUATION DE LA SITUATION SELON L'ORGANISATION SUIVANTE :

Ouverture aux jours et horaires d'avant confinement à retrouver sur [agglomontbeliard.fr](http://agglomontbeliard.fr)

→ Régulation des apports selon l'immatriculation : **paire les jours pairs** et **impaire les jours impairs**, ceci afin de réguler les flux et limiter les files d'attente.

→ **Dépôts possibles** pour les gravats, les déchets verts, les encombrants, le bois, le plâtre, les pneus, la ferraille, les déchets toxiques et déchets d'équipements électriques et électroniques.

## JOURS PAIRS

=  
Plaques paires



*Le numéro de plaque d'immatriculation considéré est celui du véhicule (et non celui de la remorque si il est différent)*

## JOURS IMPAIRS

=  
Plaques impaires



→ **Nombre de véhicules en simultanément limité sur la plateforme avec régulation du flux 1 sortant/1 entrant.**

**DISPOSITIONS POUVANT ÉVOLUER EN FONCTION DES FILIÈRES DE REPRISSE.**



Pas d'utilisation des cartes de déchèteries et les demandes de création/remplacement de cartes resteront possibles mais uniquement par demande à l'adresse [collectes-dechets@agglomontbeliard.fr](mailto:collectes-dechets@agglomontbeliard.fr)

Les cartes de déchèteries seront contrôlées si immatriculation autre que 25.

→ Pas d'aide pour le déchargement et pas de prêt de matériels.

→ La déchèterie mobile est de nouveau accessible **aux jours et horaires indiqués sur votre calendrier de collecte (Y COMPRIS LE SAMEDI)** consultable sur [agglomontbeliard.fr](http://agglomontbeliard.fr) rubrique **Les collectes**.

## OBLIGATIONS DES USAGERS

- Respect du jour de passage en fonction de la plaque d'immatriculation et des déchets acceptés,
- 1 voyage/jour maximum,

- Port du masque fortement conseillé,
- 1 seule personne / véhicule,
- Respect des gestes barrières,
- Déchargement des déchets sans aide.

*Nos agents comptent sur votre bienveillance. Pensez à eux.*